

Avis de constitution

SOCIETE « KORECTE IMMOBILIER »

Siège Abidjan, Cocody, II Plateaux 7è tranche lot
2754, Ilot 230., Lot 2754, Ilot 230

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 24 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KORECTE IMMOBILIER »

Objet : La réalisation de tous travaux de bâtiments et travaux Publics ; La réalisation de tous travaux d'embellissement de bâtiments et d'espaces aménagés. Le développement de projets immobiliers, notamment le lotissement foncier, l'achat et la vente de terrains.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, II Plateaux 7è tranche lot
2754, Ilot 230., Lot 2754, Ilot 230

Dirigeant(s) M KOFFI ZIBOU KOUAKOU SYLVAIN
N'GUESSAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05808 du 13/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35112/GTCA/RC/2024 du 13/06/2024

